

COMMUNIQUE DE PRESSE

3 novembre 2016

Trophées TMS Pros 12 entreprises récompensées pour leur démarche de prévention

Organisés pour la première fois, les Trophées TMS Pros distinguent les actions de prévention des troubles musculo-squelettiques de petites, moyennes et grandes entreprises issues de secteurs très variés. Rendez-vous le 7 novembre pour la remise des prix de ce concours.

12 entreprises récompensées sur 116 candidates

Toutes les entreprises inscrites au programme de prévention TMS Pros, créé par l'Assurance Maladie – Risques professionnels, avaient la possibilité de concourir à la première édition de ce concours national. **116** se sont portées candidates et **12** ont été sélectionnées par le jury. Elles sont de tailles différentes et issues de secteurs variés (textile, chaussure, hôtellerie, crèche petite enfance, logistique, transformation et conservation de produits alimentaires...). La liste des lauréats est à découvrir en annexe.

L'occasion de rencontrer les lauréats le 7 novembre

La cérémonie de remise de prix des Trophées TMS aura lieu **à Paris le 7 novembre 2016 à 14h dans le cadre d'Expoprotection**, salon de la prévention et de la gestion des risques, à Portes de Versailles. Les lauréats viendront témoigner de leur parcours et de la démarche de prévention qu'ils ont engagée.

Outre cette cérémonie de remise de prix, **Marine Jeantet**, directrice des risques professionnels participera à **la conférence inaugurale** sur la culture de prévention à **12h30**.

Les experts de l'Assurance Maladie - Risques professionnels et de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) accueilleront, par ailleurs, les entreprises sur leur stand et les inviteront à participer à plusieurs conférences thématiques (programme en annexe) organisées les 7 et 8 novembre lors de cet événement.

Un programme innovant à l'origine du concours

Les Trophées TMS Pros s'inscrivent dans le programme du même nom suivi aujourd'hui par 6800 entreprises, parmi les plus touchées par les troubles musculo-squelettiques (TMS). Programme d'**accompagnement individuel en ligne**, il permet aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité d'entreprendre une démarche pérenne de prévention grâce aux outils proposés sur tmspros.fr.

Véritable enjeu de société, les TMS sont la 1^{ère} maladie professionnelle reconnue en France. Au-delà des conséquences lourdes pour les salariés, les TMS sont aussi très coûteux pour les entreprises : près d'un milliard d'euros en 2014.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : tmspros.fr

Contact Presse : Marie-Eva Planchard - 01 72 60 22 88 - marie-eva.planchard@cnamts.fr

Annexe 1

Liste des lauréats

Catégorie moins de 50 salariés :

1er : JC David à Boulogne sur Mer (Nord) – Industrie du Poisson

2e : Crèche Fondation Stenger Bachman à Strasbourg (Bas-Rhin) – Accueil de jeunes enfants

3e : Martin à Toul (Meurthe-et-Moselle) – Fabrication de charpentes

Catégorie moins de 200 salariés :

1er : Hôtel Marriott Paris Opéra Ambassador - Hôtellerie

2e : La Poste Fort de France (Martinique)

3e : Adages Les quatre seigneurs à Montpellier (Hérault) – Hébergement médicalisé pour adultes handicapés

Catégorie plus de 200 salariés :

1er : Institut Claudius Regaud à Toulouse (Haute-Garonne) – Activité hospitalière

2e : Onet à Talence (Gironde) - Propreté

3e : Françoise Saget aux Fougerets (Ille-et-Vilaine) – Vente par correspondance

Prix spécial du Jury :

SOCOMECA à Benfeld (Bas-Rhin) – Fabrication de matériels électriques et électromagnétiques

Deux mentions spéciales ont été décernées par le Jury :

Pour l'entreprise Repetto à St Médard (Gironde) – Fabrication de chaussures

FM Logistic à Crepy en Valois (Nord) – Logistique (transports routiers de fret interurbains)

Annexe 2

Programme des conférences de l'Assurance Maladie – Risques professionnels et de l'IRNS à Expoprotection les 7 et 8 novembre 2016, Paris, Porte de Versailles.

PROGRAMME		
<p>> Stress, burnout, harcèlement... informer pour prévenir</p> <hr/>	Lundi 7 Novembre Mardi 8 Novembre Mercredi 9 Novembre	S A L E 4 12h30 > 13h15 13h30 > 14h15 15h00 > 15h45
<p>> TMS, absentéisme, handicap... bien agir, mieux prévenir</p> <hr/>	Mardi 8 Novembre Mercredi 9 Novembre	S A L E 4 9h45 > 10h30 9h45 > 10h30
<p>> Seirich : un outil innovant pour évaluer le risque chimique</p> <hr/>	Lundi 7 Novembre Mardi 8 Novembre	S A L E 4 14h30 > 15h15 16h45 > 17h30
<p>> Risque électrique : évolutions des normes et des habilitations</p> <hr/>	Mardi 8 Novembre	S A L E 3 13h15 > 14h00
<p>> Les nouvelles technologies d'assistance physique (robots, exosquelettes) : quels enjeux en santé et sécurité au travail ?</p> <hr/>	Mercredi 9 Novembre	S A L E 4 13h15 > 14h00
<p>> Les consignes de sécurité incendie : de l'élaboration à la mise en oeuvre</p> <hr/>	Mercredi 9 Novembre <i>en collaboration avec la FFM</i>	S A L E 1 10h45 > 11h30